

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS

Paris

Août 2026

Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

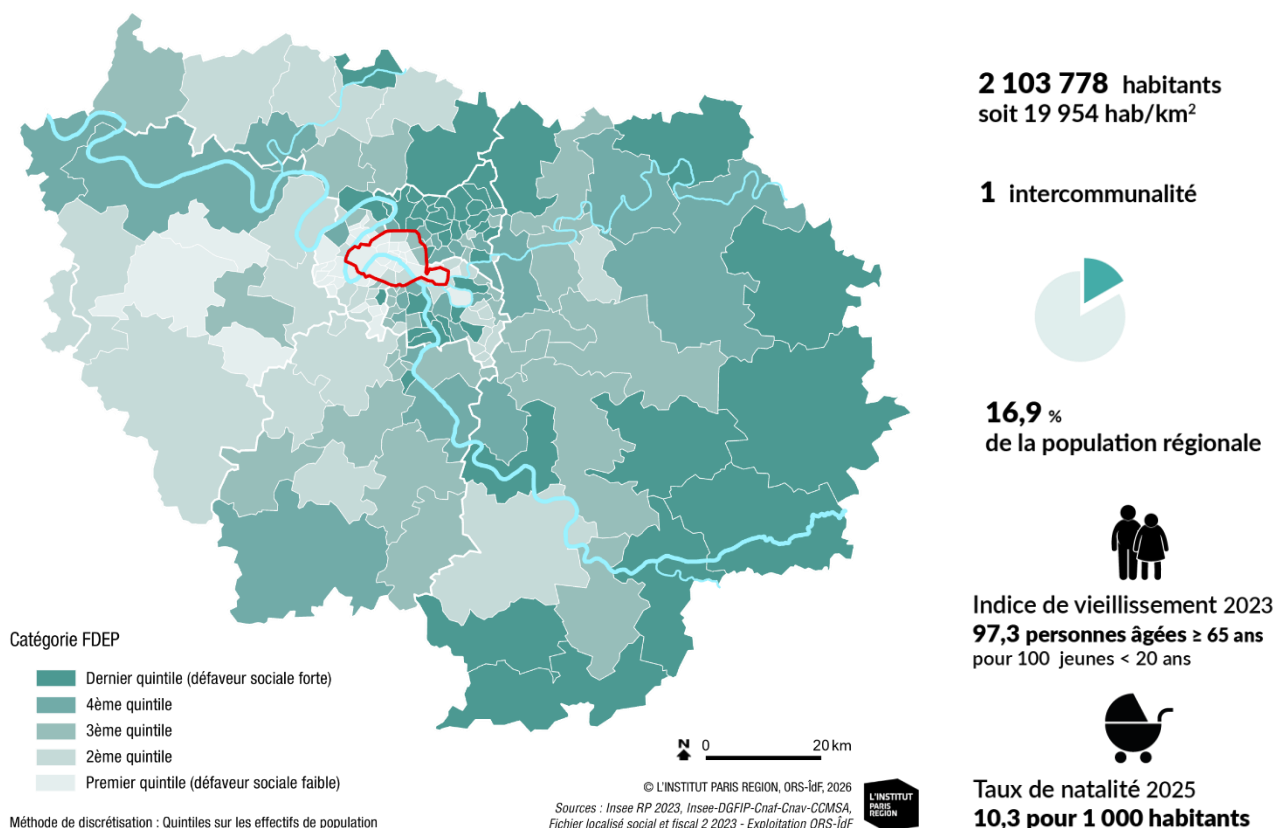
Contexte socio-démographique

Département le plus peuplé d'Île-de-France, Paris est le seul département de la région en décroissance démographique. La population diminue entre 2017 et 2023 de -0,7 % en moyenne par an. Le solde migratoire (arrivées - départs) négatif de Paris n'est pas compensé par son solde naturel (naissances - décès) en baisse. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, Paris aura perdu 5,5 % de sa population d'ici 2035.

Le département comptait en moyenne 1,3 enfant par femme en 2025. C'est l'indice conjoncturel de fécondité le plus faible de la région qui atteint 1,6 en moyenne.

Malgré des disparités marquées entre arrondissements, Paris est plutôt socialement favorisé : le revenu médian est le deuxième plus élevé de la région (33 650 € en 2023) après les Hauts-de-Seine et est supérieur de 19 % à la moyenne régionale (28 210 €). Les cadres et les professions intellectuelles supérieures y sont 2,5 fois plus nombreux que les ouvriers et les employés. Le chômage y compris chez les jeunes est plus faible que dans les autres départements de la région. En 2023, le taux de pauvreté atteignait 16,8 % des ménages, proche de la moyenne régionale (17,3 %), mais avec une part élevée d'emplois précaires et d'allocataires des minimas sociaux, notamment du minimum vieillesse (7,4 % vs 5,1 % en Île-de-France). Enfin, 53,5 % des ménages étaient composés d'une personne vivant seule en 2023.

Indice de défaveur sociale en 2023 par arrondissement, par commune de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalité de grande couronne (les termes en italique sont explicités dans le glossaire)



Etat de santé

Vue d'ensemble

L'espérance de vie à la naissance des Parisiennes et des Parisiens est supérieure aux espérances de vie moyennes régionales et nationales (87,1 ans pour les femmes et 82,4 ans pour les hommes en 2025). Les indicateurs de mortalité du département sont également plus favorables pour les hommes comme pour les femmes par rapport à la moyenne régionale.

Mortalité pour la période 2019 et 2023

Taux standardisé pour 1 000 habitants	Paris		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	10,3	6,4	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	3,8	1,8	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée (<65 ans)	2,0	1,1	2,1	1,1	2,4	1,2

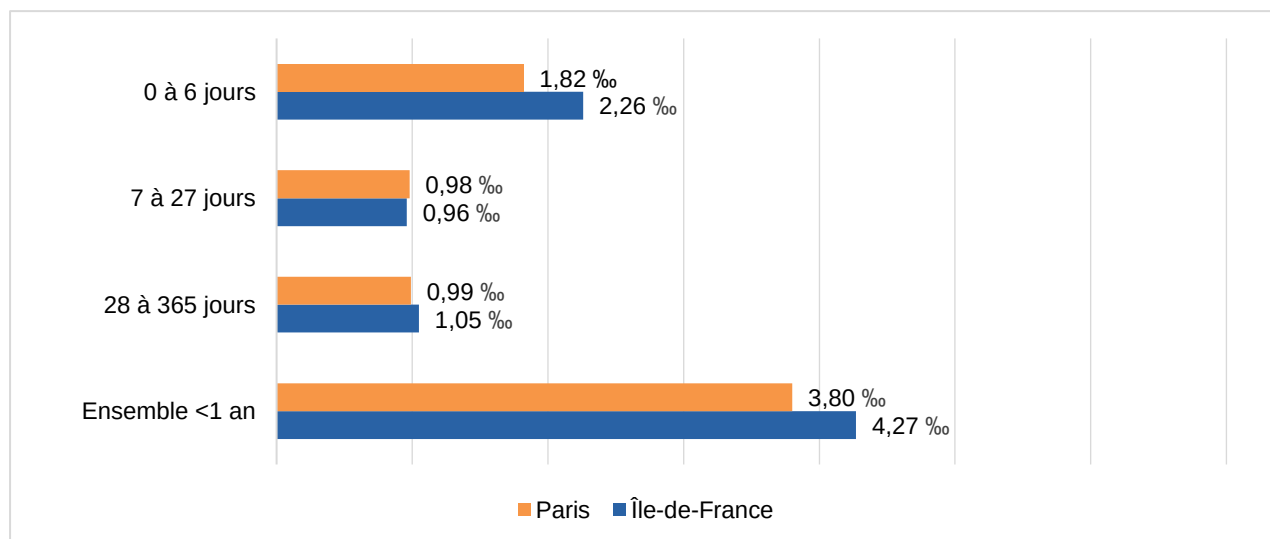
Source : Inserm, CépiDc, standardisation France hexa RP2020 – Exploitation ORS IDF, écart significatif entre Paris et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Périnatalité

En 2023, les indicateurs de santé périnatale à Paris sont globalement plus favorables que ceux observés en moyenne en Île-de-France. Le taux de prématurité (naissances survenues avant 37 semaines d'aménorrhée (SA)) est plus faible (6,2 %) qu'au niveau régional (7 %). De même, la mortalité infantile y est moins élevée (3,8 ‰ vs 4,3 ‰ en Île-de-France). Le taux de diabète gestationnel est sensiblement inférieur dans le département (10,8 % vs 14,9 % en moyenne régionale).

En revanche, un indicateur se distingue défavorablement : le taux de grande prématurité, correspondant aux naissances avant 33 SA, est légèrement plus élevé à Paris (1,6 %) comparativement à la moyenne régionale (1,4 %).

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances



Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

À Paris, la proportion de personnes prises en charge pour une maladie psychiatrique est supérieure à la moyenne francilienne, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Le taux de personnes prises en charge pour une dépression et des troubles de l'humeur est supérieur chez les hommes résidant à Paris par rapport à la moyenne régionale, respectivement 6,4 ‰ et 6,0 ‰, et moins élevé chez les femmes (13,4 ‰ contre 14,0 ‰ en Île-de-France). Chez les femmes comme chez les hommes, la proportion de personnes sous traitement psychotrope est plus élevée qu'en moyenne dans la région : 71,4 pour 1 000 hommes (61,8 en Île-de-France) et 119,6 pour 1 000 femmes (113,7 en Île-de-France) en 2023. Par ailleurs, les taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou gestes auto-infligés sont plutôt similaires à ceux de l'Île-de-France, et la mortalité par suicide est supérieure à la moyenne régionale, que ce soit chez les hommes comme chez les femmes.

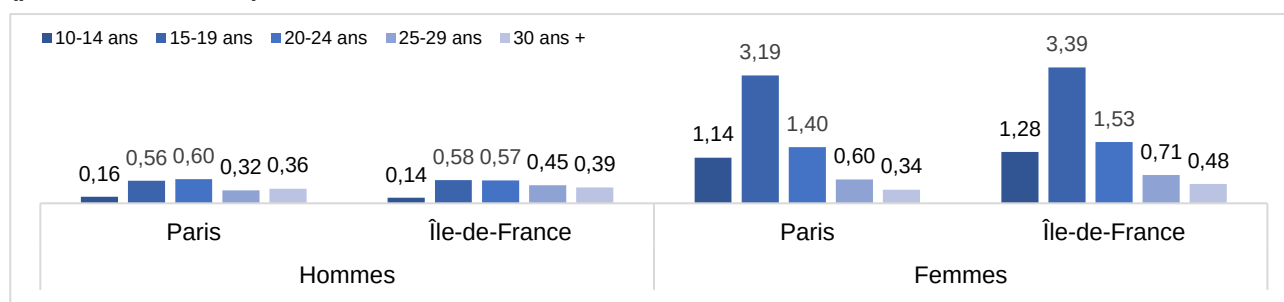
De manière plus spécifique, la santé mentale des jeunes sera développée dans la partie santé des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Paris		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	35,3	41,0	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,14	0,07	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc- Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre Paris et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âge en 2023 (pour 1 000 habitants)



Source : SNDS-PMSI 2023 - Exploitation ORS IDF

Note de lecture : 3,19 jeunes filles de 15-19 ans de Paris sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés en 2023. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Les Parisiennes sont davantage touchées par les cancers que les Franciliennes et les Françaises, en particulier pour les cancers du sein et du poumon, sans pour autant présenter une surmortalité significative par cancers par rapport à la région (sauf pour le cancer du poumon). Les hommes quant à eux, se démarquent par une sous-mortalité importante par cancer par rapport à la région et à la France.

Pour les autres pathologies, maladies cardio-vasculaires, respiratoires ou diabète, les hommes et femmes du département présentent une situation particulièrement favorable, à la fois en termes de morbidité et de mortalité (exception faite pour la mortalité masculine liée aux maladies cardiovasculaires, sans différence significative avec la région).

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Paris		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	43,7	53,4	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	73,7	51,6	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	43,7	47,4	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	56,0	41,6	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	2,6	1,7	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,1	1,2	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,7	0,4	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre la Paris et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

À Paris, la situation en matière de santé sexuelle se caractérise par des vulnérabilités marquées malgré un recours élevé au dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST). Le département est le plus touché par le VIH en France hexagonale, avec une prévalence chez les hommes plus de deux fois supérieure à la moyenne régionale. Parmi les nouveaux diagnostics, 80 % concernent des hommes, 51 % des personnes nées à l'étranger et 34 % des contaminations sont liées à des relations hétérosexuelles. La part de diagnostics tardifs est en progression depuis 2014 (39 % en 2014-2015 et 47 % en 2022-2023).

Parallèlement, les niveaux de dépistage du VIH et des infections sexuellement transmissibles, pour la chlamydia, le gonocoque et la syphilis, sont nettement supérieurs aux moyennes franciliennes.

Le recours à l'IVG est globalement inférieur à la moyenne régionale, bien que la part concernant les mineures soit légèrement plus élevée. Le département présente des proportions de femmes ayant eu un remboursement de contraceptifs hormonaux, quelle que soit la tranche d'âge, inférieures aux moyennes régionales.

VIH/ sida : prévalence et dépistage

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Paris		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	14,4	4,2	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	72,6	87,7	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, exploitation ORS-IDF, écart significatif entre la Paris et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Paris	Île-de-France
Chlamydia	96,3	60,8
Gonocoque	97,5	63,6
Syphilis	105,9	68,4

Source: SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Paris	Île-de-France
15-17 ans	7,6	9,1
18-24 ans	25,6	28,5
25-34 ans	27,9	32,1
35-44 ans	24,3	32,6
45-54 ans	16,7	23,0

Source : SNDS 2023 - Exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Paris	Île-de-France	France hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	9 139	55 685	219 214
Taux de recours à l'IVG pour 1 000	14,5	16,9	15,4
% de recours à l'IVG chez les mineures	4,8	4,6	5,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Au regard des indicateurs de prise en charge des maladies chroniques, la santé des enfants parisiens jusqu'à l'âge de 14 ans apparaît globalement plus favorable que celle observée en moyenne en Île-de-France. Paris présente en effet des taux plus faibles de prise en charge pour la plupart des pathologies sauf pour les maladies psychiatriques.

Les pathologies chroniques prises en charge les plus fréquentes sont les maladies respiratoires. Le taux de passages aux urgences pour asthme chez les enfants de 0 à 14 ans est légèrement plus élevé à Paris que dans l'ensemble de l'Île-de-France alors que le taux standardisé d'hospitalisation pour asthme est nettement plus faible à Paris (86,8 ‰) comparativement au niveau régional (103,1 ‰).

En 2023, 72,3 ‰ des jeunes entre 15 et 24 ans ont été pris en charge, quelle que soit la pathologie, ce qui est comparable à la moyenne francilienne, elle-même inférieure à la moyenne française. Les pathologies les plus fréquentes étaient les maladies psychiatriques (27,8 ‰), suivies des maladies respiratoires (18,2 ‰) puis, loin derrière, le diabète et les cancers. La prise en charge pour maladies psychiatriques s'avère supérieure à la moyenne régionale, elle-même toutefois inférieure à la moyenne nationale, pouvant témoigner à la fois d'une prévalence plus élevée de maladies psychiatriques et d'un recours aux soins plus élevé, à mettre en lien avec l'offre importante en psychiatrie dans le département parisien. Pour autant, la prévalence des conduites suicidaires (pensées suicidaires, tentatives de suicide au cours de la vie) n'est pas supérieure à Paris qu'en moyenne en Île-de-France. Pour l'année 2023, le nombre de jeunes de 15-24 ans hospitalisés pour une tentative de suicide rapporté à la population des jeunes était inférieur à Paris. Sur la période 2019-2023, une sous-mortalité est enregistrée chez les garçons parisiens de 15-24 ans mais une surmortalité chez les filles, par rapport à la moyenne francilienne.

Par ailleurs, les indicateurs relatifs aux usages de tabac, d'alcool et de cannabis chez les jeunes de 17 ans, étaient, en 2022, plus défavorables à Paris qu'en moyenne dans la région.

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000	Paris	Île-de-France
Pour asthme chez les 0-14 ans	38,5	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Paris		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,10	0,10	0,11	0,09
15-24 ans	0,33	0,18	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre Paris et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Paris	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	34,3	25,7
Consommation quotidienne de tabac	17,9	11,5
Consommation régulière de cannabis	4,9	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	4,5	3,0

Source : Escapad 2022. Ecart significatif entre Paris et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Paris	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	15,7	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,4	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023

Personnes âgées

Actuellement département le plus âgé d'Île-de-France, Paris poursuivra son vieillissement à l'horizon 2035, sous l'effet notamment de l'augmentation de la population âgée de 75 ans et plus. Les Parisiens de 75 ans ou plus présentent un taux de précarité proche de la moyenne régionale, et vivent majoritairement à domicile et souvent seuls (51 %). Ils présentent l'un des niveaux de dépendance le plus faible de la région, et bénéficient d'une prise en charge davantage orientée vers le domicile (63 % des bénéficiaires de l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vivent à domicile).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (SSIAD et SPASAD) est la plus développée de la région. En revanche, le nombre de places en établissement est nettement plus faible que la moyenne régionale, conduisant 54 % des personnes âgées à quitter Paris lors de leur entrée en institution, principalement vers d'autres départements franciliens.

Paris devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2040. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 6 170 personnes (+15 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+4 400 personnes, soit +13 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement à Paris, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devra se poursuivre (+1 330 places, soit +106 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Paris	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	64,2	65,6
	Projection 2035	55,7	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	35,8	34,4
	Projection 2035	44,3	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Paris	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	7,1	8,7	11,0
APA en établissement	4,0	5,1	7,7
Total	11,1	13,8	18,7

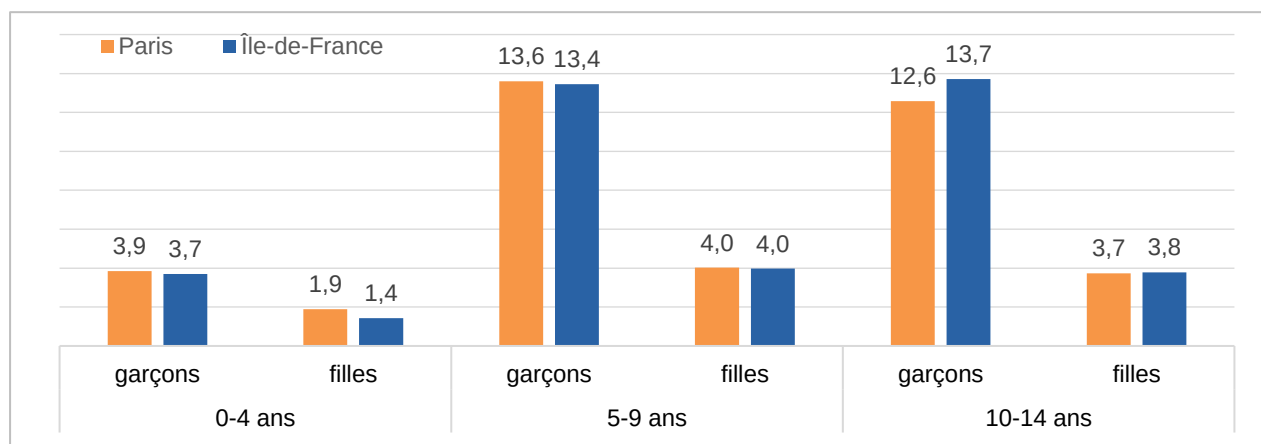
Source : Drees, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

Personnes en situation de handicap

En 2025, 11 243 enfants parisiens bénéficient de l'AEHH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé), soit un taux de 3,3 % parmi les 0-19 ans, taux similaire à la moyenne régionale. Parmi les types de handicap, les troubles envahissants du développement, dont l'autisme, concernent, dans les données de prise en charge de l'Assurance-maladie, 9,7 pour 1 000 garçons de 0-14 ans et 3,7 pour 1 000 filles de 0-14 ans, prévalences comparables aux moyennes régionales. Pour l'année scolaire 2023-2024, dans le premier degré, 33 pour 1 000 élèves sont en situation de handicap, proportion comparable à la moyenne francilienne. Dans le second degré, le taux de scolarisation des élèves en situation de handicap est de 43 % contre 34 % dans la région francilienne. Paris présente par ailleurs un taux d'équipement en établissements et dispositifs pour personnes en situation de handicap supérieur à la moyenne régionale : 3,8 places en Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (Sessad) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (3,1 en Île-de-France) et 7,1 places d'hébergement, y compris en accueil de jour (5,9 en Île-de-France).

Pour les adultes, 34 759 personnes de 20 à 64 ans sont bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés). Le taux de bénéficiaires à Paris est comparable à la moyenne régionale (2,6 % des personnes de 20-64 ans). La plupart des adultes bénéficiant de l'AAH vivent à domicile (93 %). En termes de structures spécialisées pour les personnes en situation de handicap, le taux d'équipement est globalement inférieur à Paris par rapport à l'Île-de-France, 1,9 pour 1 000 personnes de 20-59 ans *versus* 2,5 en Île-de-France au 31 décembre 2025, à l'exception des Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et des Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), pour lesquels le taux est supérieur à la moyenne régionale.

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023, pour 1 000



Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : A Paris 13,6 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Paris	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (SESSAD)	3,8	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	7,1	5,9
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	1,9	2,5
dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,4	0,6
dont établissement d'accueil non médicalisé	0,9	1,2
dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	0,7	0,8
Services (SAVS, SAMSAH)	1,4	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2,2	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois à Paris est en deçà des recommandations de l'OMS (95 %) avec 85,2 % des enfants vaccinés. Cette couverture est légèrement plus faible que dans la région (88,1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1^{er} janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11–14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture est supérieure à Paris par rapport à celle de la région. Elle est cependant insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 25 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est plus élevée à Paris par rapport au niveau régional.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible mais légèrement supérieure à celle de la région chez les 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Paris	Île-de-France
85,2	88,1

Source : SNDS 2021-2023, Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Paris	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	72,4	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	90,0	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	87,4	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Paris			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
64	44,8	25	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (2 doses à 16 ans) en 2025 en %

Paris		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
30,9	44,2	26,5	40,8	32,1	50,7

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Paris	Île-de-France	France
56,9	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ou encore effectués en établissements scolaires ne sont pas incluses dans les analyses et cela entraîne un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Aux âges pouvant bénéficier du programme « M'T dents » de l'Assurance maladie, les enfants parisiens recourent globalement davantage aux soins dentaires que la moyenne régionale. En 2023, la part des enfants ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année est plus élevée à Paris, à chaque âge observé. Ces résultats traduisent un meilleur accès ou un recours plus fréquent aux soins bucco-dentaires dans la capitale.

En revanche, les indicateurs relatifs aux bilans et dépistages précoces chez les jeunes enfants apparaissent moins favorables. En 2024, la proportion des enfants âgés de 3 à 4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé est inférieure à la moyenne régionale. Le même constat s'observe pour les dépistages sensoriels et du développement, pour le dépistage visuel et pour le dépistage auditif.

Ces éléments mettent en évidence un contraste entre un recours relativement favorable aux soins dentaires et une couverture plus limitée des actions de repérage et de dépistage précoces chez les enfants parisiens.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020 ayant bénéficié d'un...	Paris	Île-de-France
... bilan de santé	35,3	38,8
... dépistage visuel	32,3	35,0
... dépistage auditif	29,9	35,0
... dépistage trouble du langage	22,3	31,0

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Paris	Île-de-France
3 ans	37	32
6 ans	56	53
9 ans	66	63

Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. Comparativement à la région et à la France, Paris se caractérise par une faible adhésion de sa population aux programmes de dépistage organisé des cancers, compensée, pour les cancers du sein et du col de l'utérus, par l'importance du dépistage d'initiative individuelle, prescrit par le médecin. Les taux de couverture des dépistages restent néanmoins inférieurs aux objectifs nationaux et seuils européens, à Paris, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Paris	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	26,3	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	60,8	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	53,6	52,8	60,0
<i>dont rattrapage par invitation</i>	6,4	8,0	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	28,2	31,6	34,2

Source : Odissé SPF, SNDS, Exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, Paris a un taux de logement en *suroccupation accentuée* égal à la moyenne régionale. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, 62 cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés à Paris, soit plus de 40 % des 143 cas observés en Île-de-France.

En 2022, près de 112 400 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* à Paris. Cela représente 10,2 % des ménages, contre 10,7 % en moyenne en Île-de-France.

Paris apparaît particulièrement touché par un cumul de nuisances et pollution avec 38 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement préoccupant. Les enjeux liés à la pollution de l'air et au bruit des transports, dus en particulier aux grands axes routiers ont un poids particulièrement important.

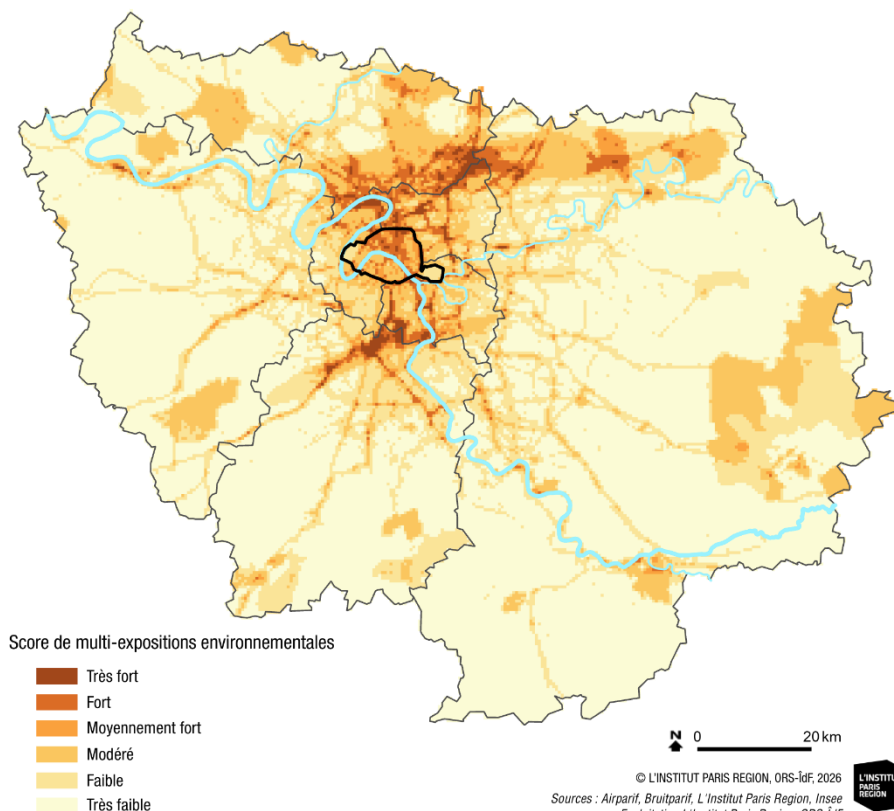
Pour la période 2017-2019, 1 500 décès auraient pu être évités annuellement du fait de l'exposition chronique aux particules fines (PM_{2,5}) dans le département si les recommandations de l'OMS étaient respectées, soit plus d'1 décès sur 10 (parmi l'ensemble des décès), de même, 1 030 cas d'asthme de l'enfant, soit plus d'1 sur 5, auraient également pu être évités (source : ORS Île-de-France).

Conditions de logements

En %	Paris	Île-de-France
Part des logements en <i>suroccupation accentuée</i>	2,7	2,7
Part des ménages en situation de <i>précarité énergétique</i>	10,2	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	48,6	21,1

Source : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)



Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables.

Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

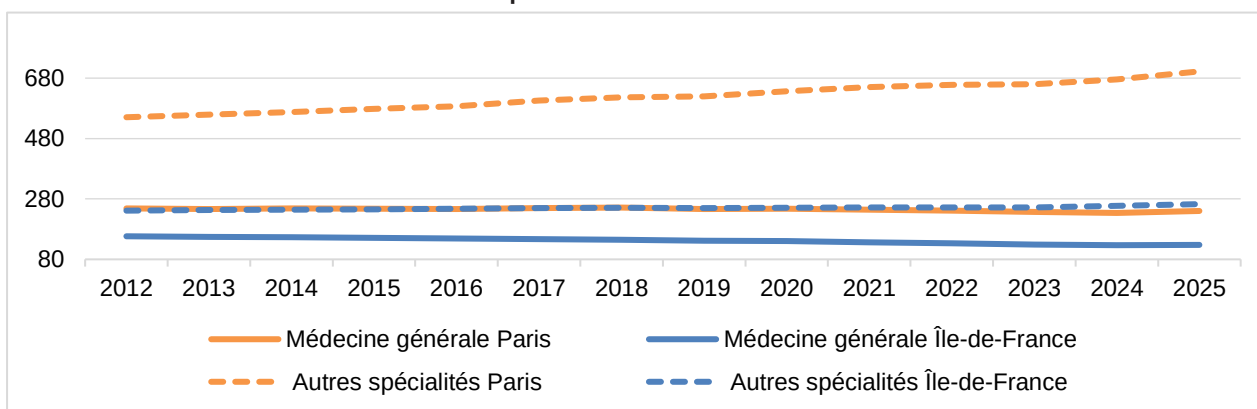
Paris concentre une part importante de l'offre médicale francilienne : 31 % des généralistes et 44 % des spécialistes de la région exercent dans la capitale. Sa densité en médecins généralistes et plus encore en spécialistes dépasse largement les moyennes régionale et nationale, et des écarts se creusent sur la période 2012-2025. En 2025, 26 % seulement de sa population (14^e, 18^e et 19^e arrondissements) vit en zone fragile selon le zonage médecin de l'ARS IDF, contre 62,1 % des Franciliens. Paris bénéficie également d'une densité de sage-femmes, d'infirmières, de kinésithérapeutes et de psychologues deux fois plus élevée que la moyenne régionale.

Cette forte dotation en ressources médicales doit néanmoins tenir compte de l'attractivité parisienne, avec un flux important de patients en provenance des autres départements franciliens (pour 25 % des prestations en médecine générale). À cela s'ajoute une part importante d'omnipraticiens s'étant détournés de la médecine générale : 20 % des généralistes libéraux sont en mode d'exercice particulier (acupuncture, homéopathie, allergologie, ...), contre 12 % en moyenne dans la région et 7 % en France. La capitale se caractérise également par une offre libérale potentiellement moins accessible financièrement, avec une part plus importante de médecins exerçant en secteur 2 (81 % de ses spécialistes sont en secteur 2 ou non conventionnés, contre 72 % en Île-de-France et 55 % en France). En contrepartie, se dessine sur le territoire une offre salariée importante, sans dépassement d'honoraire et limitant l'avance de frais, avec 186 centres de santé sur les 655 au total dans la région et 64 % de médecins salariés (38 % pour la médecine de ville).

En 2024, 437 028 Parisiens adultes (17 ans et plus) étaient sans médecin traitant, soit 22,1 % de la population contre 19,5 % en Île-de-France et 14,0 % en France hexagonale. 7,4 % de la population en affection longue durée (ALD) était sans médecin traitant (7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national). D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, 27 % des Parisiens déclaraient avoir renoncé, reporté ou annulé des soins médicaux au cours des 12 derniers mois, principalement pour des raisons financières et de délais d'obtention d'un rendez-vous (28,8 % en Île-de-France).

Comparativement aux Franciliens, les pratiques de recours aux soins à Paris se distinguent par une consommation de soins de ville moins importante chez les médecins généralistes et plus élevée chez les médecins spécialistes (pédiatres, gynécologues, dermatologues, psychiatres ou dentistes), des taux d'hospitalisation plus élevés en psychiatrie mais moindres en soins de suite ou de réadaptation et à domicile et par une fréquentation moins importante des urgences : les habitants de la capitale ne contribuent que pour 13,5 % des passages aux urgences franciliens alors qu'ils représentent 16,9 % de la population régionale (ORSNP, 2025).

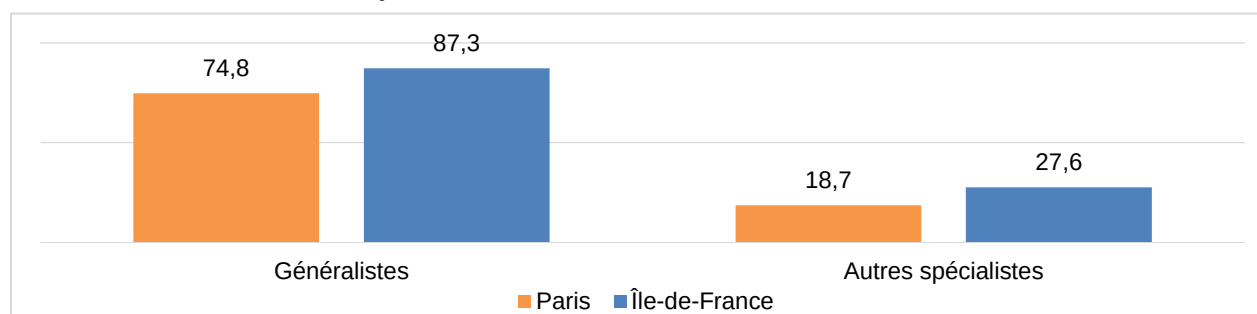
Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants



Source : RPPS, Drees

Note de lecture : La densité de médecins généralistes à Paris ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 248,7 généralistes pour 100 000 habitants à 240,1 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %



Source : Assurance maladie 2023

Note de lecture : A Paris, 74,8 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Île-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :

- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : $CD4 < 350/mm^3$ ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire ($\geq$ bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD** : Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.